



Assemblée générale

Distr. limitée
24 novembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 91 de l'ordre du jour

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Arménie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Colombie, Costa Rica, Danemark, Égypte, Finlande, Géorgie, Grèce, Honduras, Hongrie, Inde, Iraq, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Mongolie, Norvège, Ouzbékistan, Paraguay, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Saint-Marin, Singapour, Suisse, Tchéquie, Thaïlande et Ukraine : projet de résolution

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Algérie, Argentine, Australie, Chili, Chypre, Équateur, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Guatemala, Guinée équatoriale, Indonésie, Islande, Kazakhstan, Lesotho, Malawi, Malaisie, Monténégro, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Tunisie, Turquie et Vanuatu

